Nouveaux *hoch*, nouveau rigodon joué par la musique, et, à partir de ce moment, comme disait feu le colonel de Zitzewitz, « les toast officiels étant achevés, les écluses de l'expansion amicale peuvent être ouvertes » et on les ouvre, à deux battants même.

Dans les villes qui n'ont pas de garnison, mais où réside un commandant de district de recrutement celui-ci groupe les officiers de la réserve et de la landwehr en un banquet où les choses se passent à peu près de la même façon que dans les *casinos*.

Puisqu'il a été question un peu plus haut du colonel de *Zitzewitz*, on ne sera peut-être pas fâché de lire les quelques lignes suivantes, qui lui ont été consacrées par un de ses anciens subordonnés. (Celui-ci était *Bezirkspräsident* à Colmar, au moment où il racontait cette histoire :)

« ... Chaque fois que nous nous réunissions pour un dîner de corps (*Liebesmahl*), le colonel avait grand soin de régler dans ses moindres détails l'ordre de la cérémonie. C'est ainsi que, l'anniversaire de l'empereur approchant, il me fit appeler avec plusieurs de mes camarades.

« Messieurs, nous dit-il, quand le moment des toasts sera venu et que j'aurai porté la santé de Sa Majesté, vous, M. de P..., vous vous lèverez et boirez à la santé de S. Exc. le général de division ; aussitôt après, vous, M. de B..., vous boirez à l'armée active. Après quoi, je me lèverai et dirai : « Les toasts officiels étant achevés, les écluses de l'expansion amicale peuvent être ouvertes. » Mais vous, M. de P..., qui êtes le plus ancien officier du district, vous me prendrez alors par le bras et m'interromprez dans les termes suivants : « Mon colonel, permettez que je vous coupe la parole », et vous me porterez un toast aussi chaleureux que possible. »

Revenons au *casino*.

Le dîner tire à sa fin, la musique, renonçant à Wagner et à ses œuvres, achève un morceau d'allure gaie, lorsque, tout à coup, du bout de table occupé par les sous-lieutenants, partent des : « Ah! ah! ah! » qui vont crescendo. Les convives se retournent et aperçoivent l'adjudant de régiment (le lieutenant adjoint au colonel) qui revient du fond de la salle, portant un immense hanap, une machine tenant la valeur d'une bouteille de champagne.

L'usage veut que, dans les grandes circonstances — et la fête de l'empereur en est une — ledit officier la vide d'un trait, *sans saigner*, c'est-à-dire sans en répandre une goutte.

L'opération n'étant déjà pas facile pour un homme habitué à ce genre de sport, les assistants sont intrigués de voir comment s'en tirera le lieutenant qui va la pratiquer aujourd'hui pour la première fois. La victime s'arrête devant Son Excellence et lui adresse un profond salut; le camarade chargé de la cave s'approche ensuite et verse dans le hanap une bouteille de champagne.

L'adjudant aspire une large bouffée d'air, mesure de l'œil le contenu de son calice, allonge le cou et hup! ça y est. Le charme est rompu, les conversations reprennent de plus belle, et les rires aussi.

Le général a allumé un cigare; tout le monde l'imite. On se lève de table et l'on passe dans le salon voisin pour donner aux ordonnances le temps de débarrasser la salle à manger, car on va danser.

Effectivement, dès que ces messieurs ont jeté leurs havanes, les musiciens attaquent une valse, et l'on assiste alors à un spectacle bien curieux. Le l'Excellence, tant soit peu congestionnée, *un-deux-trois* avec un sous-lieutenant imberbe, là-bas le colonel tourbillonne (c'est une manière de parler) avec un lieutenant que, la veille même, il a chapitré d'importance. Bref, il n'y a plus de hiérarchie ; c'est la tour de Babel des grades, ou plutôt non, il n'y en a plus qu'un : tout le monde est sous-lieutenant. (Le voilà bien le rajeunissement des cadres demandé! Êtes-vous content, mon colonel?) Mais on ne peut danser toujours.

Sur les tables reculées prudemment jusqu'au fond de la salle, des mains invisibles ont aligné d'imposantes batteries de *Seidel* remplis de bière mousseuse. La *germanische Durst* (soif germanique) élève sa voix puissante; il est nécessaire qu'on la réduise au silence. D'ailleurs quelques rhumatismes, goutte, sciatiques et autres infirmités encore ignorées du public, rappellent à ceux qui auraient des velléités de l'oublier le prix honorariat de leur sous-lieutenance.

On s'attable donc et l'on échange de joyeux propos en buvant et fumant. Tout à coup un officier s'approche du général et d'un air mystérieux lui dit qu'un planton demande à lui parler. Précipitamment le grand chef se lève et... à peine est-il debout, qu'une dizaine de jeunes gens l'empoignent, le soulèvent, le juchent sur leurs épaules et le promènent à travers la salle pendant un temps dont la durée est en raison directe de sa popularité. Soit dit en passant, n'était le respect de la tradition, à ce moment de la journée tous les généraux voudraient être abominés. Cela se conçoit.

Cette ovation terminée, l'on reprend les causeries interrompues. Cette fois encore elles ne sont pas viables, car déjà la musique vient se ranger dans le fond.

Son Excellence, qui a vu le mouvement, se lève et se place vis-à-vis du portrait de l'empereur, tandis que les autres officiers se massent derrière la *Kapelle*. Celle-ci, partant du pied gauche au commandement du colonel, entonne un pas redoublé et l'assistance entière défile, *mit augen rechts* (en tournant la tête à droite), lorsqu'elle arrive à la hauteur du portrait de Sa Majesté. Puis le général fait sonner la *critique*; on l'entoure, il prononce quelques mots de remerciement et se sauve.

Les autres convives reprennent une dernière fois leur place et ne se séparent habituellement qu'à une heure avancée de la nuit.

Le lendemain, dame, le lendemain...

Il est incontestable que cette fête en a un; mais il est plutôt pénible. Bastet le cosmétique n'a pas été inventé pour rien, *ni le hareng* non plus. Et, en somme, il n'y a par an qu'une fête de l'empereur.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Deux élections ont eu lieu hier aux conseils généraux :

HAUTE-GARONNE. — Dans le canton d'Auterive, en remplacement de M. Mandement, républicain, décédé, M. Guilhem, républicain, a été élu par 1,052 voix contre 996 à M. Seguy, radical, sur 3,039 électeurs inscrits, 2,081 votants et 2,045 suffrages exprimés.

MAYENNE. — Dans le canton d'Evron, M. de Lacroix, républicain, a été élu par 1,999 voix sur 3,447 électeurs inscrits, 2,091 votants et 2,054 suffrages exprimés, en remplacement de M. Courcelle, républicain, décédé.

NOUVELLES DU JOUR

On sait que le Sénat dans la dernière séance qu'il avait tenue avant les élections, s'était ajourné au 1er février, pour la reprise de ses travaux.

Aujourd'hui le *Journal officiel* publie l'ordre du jour de cette séance de rentrée; il est ainsi conçu :

A deux heures, réunion dans les bureaux ;
Organisation des bureaux ;
Examen des dossiers d'élections ;
A quatre heures, séance publique ;
Vérification de pouvoirs.

Par arrêtés du ministre des travaux publics :

M. Porché, ingénieur des ponts et chaussées à Agen, est mis à la disposition du gouvernement tunisien pour être attaché au service des travaux publics de la régence.

M. Thuringer, ingénieur en chef des ponts et chaussées à la Rochelle, est chargé de l'inspection de la voie et des bâtiments du réseau de l'Etat, en remplacement de M. Violette de Noircarme, décédé.

M. Bourquelot, ingénieur des ponts et chaussées à Laon, est chargé du contrôle de la voie et des bâtiments du réseau du Nord, en remplacement de M. Baume, qui est chargé des fonctions de directeur du contrôle du même réseau.

M. Henriot, ingénieur en chef des mines à Nancy, est chargé du contrôle de l'exploitation technique du réseau du Nord, en remplacement de M. Chastellier, qui est chargé du contrôle de la voie et des bâtiments du réseau d'Orléans, en remplacement de M. d'Ussel.

M. d'Ussel, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Paris, est adjoint à l'inspecteur général, directeur du contrôle du réseau de Paris à Lyon et à la Méditerranée, en remplacement de M. Weisgerber, qui est chargé des fonctions de directeur du contrôle du réseau de l'Ouest.

M. Dieulafoy, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Paris, est adjoint à l'inspecteur général, directeur du contrôle du réseau du Midi, en remplacement de M. Etienne, qui est chargé des fonctions de directeur du contrôle du réseau d'Orléans.

M. Chesneau, ingénieur en chef des mines à Paris, actuellement chargé du contrôle de l'exploitation technique du réseau de l'Est, est chargé du contrôle de l'exploitation technique du réseau d'Orléans, par permutation avec M. Perrin, ingénieur en chef des mines à Paris.

La commission d'études pour combattre la tuberculose s'est divisée en deux sous-commissions, qui se sont constituées hier, en nommant leur bureau :

1re sous-commission (prophylaxie) : président, docteur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine; vice-présidents, Louis Lucipia, président du Conseil municipal de Paris; docteur Roux, de l'institut Pasteur.

2e sous-commission (thérapeutique) : président, docteur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine; vice-présidents : docteur Proust, inspecteur général des services sanitaires; docteur Lannelongue, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

LES GRÈVES

On nous écrit de Roubaix :

Les trieurs grévistes de la maison Motte ont fait procéder à un *referendum* concernant la grève générale des trieurs. Chaque ouvrier trieur de la région a reçu un bulletin où il inscrivait son vote. Le dépouillement des bulletins a eu lieu samedi soir. La grève générale a été décidée à une importante majorité.

Voici l'ordre du jour voté par l'assemblée à l'issue de la réunion :

Les trieurs de Roubaix-Tourcoing-Croix, réunis au nombre de six cents, après avoir pris connaissance du *referendum* qui donne la majorité à la grève générale, décident de ne pas reprendre le travail lundi matin et de se solidariser avec leurs camarades de la maison Motte jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de femmes occupées au triage.

On nous télégraphie ce matin de la même ville :

La tentative de grève générale des ouvriers trieurs de la région paraît devoir échouer. Sur un millier d'ouvriers que compte la corporation à Roubaix, il n'y en a pas cent qui aient déserté l'atelier ce matin.

Dans la matinée, un groupe de cent grévistes a parcouru la ville. Ils devaient se rendre à Croix et à Tourcoing, pour inviter les trieurs à cesser le travail.

On nous écrit de Saint-Quentin :

Les délégués des grévistes tisseurs se sont réunis samedi ; ils ont décidé que la grève était générale et que, en conséquence, dans aucun établissement le travail ne devait être repris avant que les patrons eussent accordé l'augmentation de salaire demandée.

On nous télégraphie de Reims :

Une certaine quantité de maisons de tissage de l'arrondissement sont en grève depuis quelques jours. Les ouvriers des fabriques Manteau, Hourblin et Lelarge, à Reims, ont repris le travail hier, mais ceux de l'usine Clément restent en grève. En outre 80 tisseurs de l'usine Collet, à Reims, et 145 tisseurs et tisseuses de l'usine Lelarge, à Buzancourt, ont quitté le travail ce matin, réclamant comme leurs camarades une augmentation de salaire. Des pourparlers sont engagés entre patrons et grévistes. Ces derniers restent calmes.

On nous télégraphie de Perpignan :

La grève des maréchaux ferrants est terminée. Les ouvriers ont repris le travail ce matin aux mêmes conditions qu'avant la grève.

AU JOUR LE JOUR

Au musée du Luxembourg

LES DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES

Le président de la République inaugure, cet après-midi, au musée du Luxembourg, la nouvelle salle exclusivement affectée à l'exposition des dessins de Puvis de Chavannes. Ces dessins sont au nombre de deux cent quatorze. Ils ne proviennent pas tous du don généreux fait par les héritiers du maître au musée. Treize pièces déjà, et non des moindres, y représentaient l'artiste.

En 1891, à la demande du conservateur actuel, M. Léonce Bénédite, Puvis de Chavannes s'était dessaisi, en faveur du Luxembourg, d'un grand dessin sur toile, première pensée du *Ludus pro patria* qui orne le musée d'Amiens, et d'autant plus précieux qu'il diffère sensiblement, dans le détail, de la composition définitive. En 1893, nouveau don : l'étude à la sanguine pour le groupe principal du *Repos*, également au musée d'Amiens. Peu après, l'exposition des dessins du maître au Salon du Champ de Mars fournit à l'artiste l'occasion d'une libéralité nouvelle : quatre autres grandes sanguines et sept dessins d'importance secondaire.

La collection actuelle, dont les pièces ont pu être identifiées presque toutes, grâce au travail de recherche auquel M. Bénédite s'est livré avec l'aide d'un des élèves du maître, M. Ary Renan, embrasse la vie entière de l'artiste. Sa période de tâtonnements et d'efforts un peu indécis est représentée par dix-sept dessins, académies, études de mains et de draperies, études plus poussées pour un *Ecce homo*, une *Flagellation*, une *Salomé*, une *Julie, fille d'Auguste*, etc. Une étude d'Oriental et une étude de femme nue rappellent la décoration du musée de Marseille (1869). Viennent ensuite les travaux préparatoires à la grande série du musée d'Amiens, la *Paix* (1861), la *Guerre* (1861), le *Repos* (1863), *Ave, Picardia nutrix* (1865), *Ludus pro patria* (1881), en tout vingt-trois pièces, il importe de signaler dans le nombre, outre l'esquisse au trait et la sanguine déjà mentionnées, une vigoureuse étude, au crayon, de vieille femme assise et filant, tandis que derrière elle un vieillard, appuyé sur un bâton, étend le bras vers une coupe qu'une main d'enfant lui présente.

La décoration de l'hôtel de ville de Poitiers, *Charles Martel sauvant la chrétienté par sa victoire sur les Sarrasins à Poitiers* (1874) et *Sainte Radegonde, retirée au couvent de Sainte-Croix, donnant asile au poète et protégeant les lettres* (1874), se rappelle au souvenir par cinq pièces nullement indifférentes. La plus complète est une superbe sanguine représentant, autour de Charles Martel dont on ne voit que le bas du corps et le cheval, des figures suppliantes de captifs.

Les études pour la décoration du musée de Lyon font défaut, la famille de l'artiste ayant réservé pour la ville natale du peintre toute la série de dessins qui se réfère au *Bois sacré*, à la *Vision antique* et à l'*Inspiration chrétienne* (1886).

Peu de chose aussi pour le musée de Rouen. La décoration du Panthéon (1876-1878-1890), en revanche, et celle du grand hémicycle de la Sorbonne (1887-1889) offrent un sujet d'étude aussi varié que curieux, la première avec un ensemble de quatre-vingts dessins, croquis, esquisses peintes, la seconde avec onze pièces d'un très bel accent. Les recherches pour la *Sainte Geneviève en prières* sont particulièrement intéressantes, quelque informes qu'au premier abord elles paraissent, parce qu'elles nous initient au procédé de composition de Puvis qui cherchait l'effet décoratif avant tout. La *Vieillesse de sainte Geneviève* et le *Ravitaillement de Paris*, par lesquels l'artiste a clos sa carrière, permettront au visiteur, grâce à l'abondance et à la diversité des morceaux, un travail identique sur les modifications que la pensée du maître a subies avant de se condenser en une composition nettement arrêtée.

Pour la Sorbonne, quelques études de figures d'un très joli sentiment. Pour l'Hôtel du Ville, l'*Eté* et l'*Hiver* (1892), et le *Victor Hugo offrant sa lyre à la ville de Paris*, dans l'escalier du préfet (1894), bon ensemble également d'études isolées.

Le reste de l'œuvre du maître, la décoration de la bibliothèque de Boston et les tableaux de chevalet, a fourni son appoint de recherches, et l'appoint est considérable. A remarquer : le dessin de la *Vigilance* pour l'hôtel de Mme Claude Vignon (1866), l'étude pour la *Décollation de saint Jean-Baptiste* (1870), le *Pigeon voyageur* (1871), l'*Espérance* (1872), *les Jeunes Filles et la Mort* (1872), la *Famille de pêcheurs* (1875), l'*Enfant prodigue* (1879), *Doux Pays* pour l'hôtel du peintre Bonnat (1882), première idée du *Pauvre Pêcheur* (1884), dessin d'après nature pour le personnage principal et croquis d'enfant endormi pour la même composition.

Enfin, Puvis de Chavannes portraitiste est représenté par une série de dessins au crayon représentant la princesse Cantacuzène, qui devait devenir sa femme, et quelques-uns de ses élèves ou de ses intimes, MM. Baudouin, Dézaunay, Ary Renan, Auguste Flameng et Sandoz.

M. Léonce Bénédite a dressé de cet ensemble un catalogue détaillé et précis qu'il a fait précéder d'une préface substantielle. De belles reproductions de deux des grands groupes du *Repos*, du motif central de *Charles Martel*, du vieillard et de la fileuse de l'*Ave, Picardia nutrix* rehaussent cette publication d'un attrait auquel on ne restera pas insensible. Nous reviendrons, quant à nous, dans un article de fond, sur les dessins du maître pour préciser l'enseignement qu'ils comportent et en dégager la leçon.

Le premier hôpital Pasteur

Quelque temps après sa mort, Pasteur recevait à Garches la visite d'une dame, encore anonyme aujourd'hui, qui venait lui donner pour y construire un hôpital annexe de l'institut de la rue Dutot, un vaste terrain s'étendant de cette rue à la rue de Vaugirard.

Le terrain a été divisé en deux parties.

En façade sur la rue Dutot on a bâti l'institut de chimie biologique dont nous avons déjà parlé et qui sera inauguré dans quelques semaines.

De l'autre côté, sur la rue de Vaugirard, le docteur Roux a fait construire l'hôpital rêvé par la généreuse bienfaitrice, hôpital destiné à recevoir les malades atteints de toutes les affections, et en particulier de la diphtérie, que l'on peut traiter par les sérums.

Nous venons de visiter cet hôpital conçu par le docteur Roux et par son collaborateur le docteur Martin, construit par le frère de ce dernier, l'architecte Florentin Martin. C'est une œuvre de savant plus encore que d'artiste, car, si coquets que soient les pavillons en pierre, brique et fer forgé, si légère que soit leur architecture, c'est surtout leur disposition, leur aménagement spécial, leur organisation que l'on admire.

Les premiers malades seront reçus dans cet hôpital dès ce printemps, en avril.

Au 213 de la rue de Vaugirard, une façade à huit fenêtres, deux portes cochères latérales et une porte centrale pour l'entrée des malades.

C'est tout ce que l'on voit du dehors. On lira dans quelques jours cette inscription que gravent en ce moment les ornemanistes : *Institut Pasteur. — Hôpital.*

Derrière cette façade s'étend un bâtiment qui précède l'hôpital proprement dit, dont il est absolument isolé. Ce bâtiment est réservé aux consultations, et, comme ce sont des contagieux qui viendront là, le régime de l'isolement est appliqué aux malades dès l'entrée; ils ne font que traverser le vestibule qui se trouve derrière la porte et immédiatement ils sont enfermés dans une petite chambre d'isolement. Il y en a toute une série sur la gauche du rez-de-chaussée du bâtiment d'accès.

Un par un ils sont introduits dans les salles de consultation de médecine ou de chirurgie qui sont situées dans le même pavillon.

Une fois admis, ils traversent une grande cour qui isole les pavillons de traitement où ils vont trouver leur chambre.

Ces pavillons parallèles, que sépare un jardin d'été, s'étendent perpendiculairement à la rue de Vaugirard vers l'institut de chimie biologique de la rue Dutot. A leur extrémité ils sont unis par un élégant jardin d'hiver réservé aux convalescents.

Les deux pavillons formant l'hôpital sont identiques. Ils peuvent recevoir de cent à cent vingt malades.

Chaque pavillon a deux entrées bien distinctes et rigoureusement réservées : celle du médecin et des infirmières et celle des malades. A côté de chacune d'elles se trouve une petite pièce d'antiseptisation.

A peine introduit, le malade se déshabille dans cette pièce tapissée de grès céramique jusqu'à la hauteur de deux mètres et ses vêtements sont aussitôt emportés aux appareils de désinfection. On roule un lit auprès de lui et, quand il y est installé, on le dirige par le monte-lit vers les chambres du premier étage ou, de plain-pied, par le couloir central qui sépare les chambres du rez-de-chaussée, on le glisse jusqu'à celle de ces chambres qui lui a été préparée.

Les chambres sont de deux sortes : chambres séparées pour un seul malade et réservées aux nouveaux venus, contagieux, et chambres communes à douze lits pour les convalescents.

Autour de toutes ces chambres règnent des couloirs où des balcons d'isolement et chacune a deux portes s'ouvrant, l'une sur le grand couloir central d'isolement, l'autre sur un des deux balcons qui courent autour du pavillon.

L'aménagement de ces chambres est remarquable : parquetées et revêtues de carreaux de faïence jusqu'à la hauteur d'un mètre et demi environ, elles sont vitrées à leur partie supérieure et la lumière, on le comprend, y abonde.

Rien de saillant sur leurs parois si ce n'est un jeu de robinets — eau froide, eau chaude, gaz — une prise de courant électrique et une lampe électrique. Chaque chambre est munie, en outre, d'une bouche de chaleur, d'une bouche de ventilation, d'une imposte pour prendre en été l'air extérieur, d'une bonde pour l'écoulement des eaux après les lavages, car on lave à grande eau au lieu de balayer.

L'ameublement consiste seulement en un lit de fer à sommier d'acier, en une table de nuit en métal émaillé, en une chaise ou un fauteuil vernis et que l'on peut laver facilement, enfin en une cuvette et une tablette en métal émaillé fixées au mur.

La disposition, l'aménagement et l'ameublement de toutes les chambres au rez-de-chaussée et au premier étage sont identiques.

Au premier étage, surplombant le perron d'accès du médecin et des infirmières, toute en fer et glaces, se trouve la salle d'opérations pour le tubage, la trachéotomie, les opérations d'urgence ; elle est flanquée de deux salles annexes : l'une pour les examens rapides, l'autre pour la désinfection des instruments et appareils de chirurgie.

Le médecin en chef de l'hôpital Pasteur, dont le docteur Roux est le directeur, est le docteur Martin. Mais ce dernier aura deux lieutenants, un par pavillon, internes logés dans chacun de ces pavillons, au second étage.

Quant aux services de l'hôpital proprement dit, ils sont, comme le bâtiment des consultations et le logement des infirmières, absolument isolés des deux pavillons de traitement.

Ils se trouvent réunis : lingerie, buanderie, garde-manger, cuisines, caves, etc. en un grand bâtiment situé à gauche dans les jardins qui entourent les pavillons.

Tout est prêt, comme tout est prêt également dans les pavillons de traitement de l'hôpital-modèle pastorien, dont l'architecte, M. Florentin Martin, pour ce beau travail, vient de recevoir le diplôme du gouvernement.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi, 29 janvier. — Les faibles pressions de l'ouest de l'Europe se propagent vers l'est et le sud; le minimum se trouve encore à Nice (739 mm.). Le baromètre se relève rapidement dans tout le nord du continent; il atteint 765 mm. à Valentia, 771 à Moscou.

Une tempête du Nord sévit ce matin sur nos côtes de la Manche et de la Bretagne; le vent se calme en Provence.

Des pluies sont signalées sur tout le continent.

En France, on a recueilli 16 mm. d'eau à Perpignan, 15 à Limoges, 5 à Brest, 1 à Paris.

La température baisse dans l'ouest et le centre de l'Europe; elle était ce matin de —10° à Moscou, +1° à Paris, à Prague, 12° à Athènes.

On notait : —7° au puy de Dôme, —14° au mont Ventoux, —16° au pic du Midi.

En France, des averses de pluie et de neige restent probables avec température basse.

A Paris hier l'après-midi et la nuit, pluie et neige.

Moyenne d'hier, 28 janvier : 1°5, inférieure de 1°2 à la normale.

Depuis hier, midi, température max. : +4°7; min. —0°2.

A la tour Eiffel : max., +2°; min., —0°8.

Baromètre à sept heures du matin, 748 mm. 5; stationnaire à midi.

Monte-Carlo : 8 h. matin +8°, midi +11°. Vent.

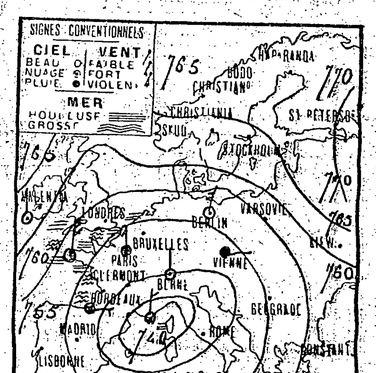

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer très grosse à Cherbourg, grosse à Dunkerque, très houleuse à Boulogne, houleuse à Calais.

Océan. — Mer houleuse à Lorient, agitée à Brest.

Méditerranée. — Mer agitée à Marseille, à Sète et à Nice.

Corse. — Mer houleuse aux îles Sanguinaires.

LA TEMPÉRATURE EN 1899. — L'année 1899 a été particulièrement chaude. La température moyenne notée à la station météorologique du parc Saint-Maur a été 10° 88 alors que la température normale est 9° 6. C'est donc un excès de 1°3 environ par jour, soit 467° par an.

La température la plus élevée qui ait été constatée est 35°7, observée le 5 août; la plus basse — 10° 9, enregistrée le 13 décembre : nous n'avons donc pas eu des maxima voisins de ceux constatés à Paris au cours de ce siècle, (on a eu 38°4 le 9 juillet 1874) ni des maxima (— 23° 9 le 10 décembre 1879).

Le maximum en 1899 pour la France, + 42°, a été observé à l'île d'Aix le 1er août.

Le minimum pour la France, — 23°, a été enregistré le 25 mars au pic du Midi.

UNE GRÈVE A L'EXPOSITION. — Une grande partie des grévistes a repris le travail ce matin dans les chantiers de l'Exposition. D'autre part, les entrepreneurs de charpente n'ont pas encore fait connaître leur réponse relativement à l'arbitrage proposé par les ouvriers. Ceux-ci n'ont pas tenu d'assemblée ce matin et se réuniront seulement ce soir.

LA BOURSE OU LA VIE. — Deux malfaiteurs se sont introduits, dimanche soir, chez M. Philippe Rivet, qui habite seul le château de Sabatier, près Quissac (Gard), ont fait irruption dans la chambre à coucher du propriétaire, lui ont lié les mains et, sous menace de mort, l'ont obligé à leur remettre les clefs de son coffre-fort.

Ils se sont emparés d'une somme de 21,000 francs en or et en billets de banque, puis ont laissé leur victime attachée dans son lit, la tête enfouie dans une couverture. Ils ont mangé, bu tranquillement au rez-de-chaussée et, avant de se retirer, ont promis à M. Rivet de revenir quand ils auraient besoin d'argent.

Le propriétaire n'a été délivré que le lendemain matin par un fermier.

Il y a quelques mois, un vol de 25,000 francs en or avait déjà été commis au préjudice de M. Rivet dans les mêmes conditions.

Par une curieuse coïncidence, l'un des auteurs de ce premier vol, qui avait été arrêté par la gendarmerie de Lésignan, avait été transféré le même jour à Nîmes pour comparaître prochainement devant les assises du Gard.

UNE INFIRMIÈRE BRULÉE VIVE. — Une infirmière de l'hôpital Saint-Antoine, Mlle Jeanne Cholat, a été victime hier d'un terrible accident. Vers huit heures du soir, elle transvasait, d'un flacon dans un autre, de l'éther sulfurique, lorsque, par suite d'un faux mouvement, une partie du dangereux liquide se répandit sur sa robe. Malheureusement, une lumière se trouvait tout près sur une table : l'éther s'enflamma et, avant qu'on eût pu secourir l'infirmière, celle-ci était grièvement brûlée sur tout le corps.

La malheureuse femme, qui n'était âgée que de vingt-deux ans, est morte quelques heures plus tard. Ses obsèques auront lieu demain matin.

UN ÉBOULEMENT provoqué sans doute par les pluies récentes s'est produit hier avenue de Versailles, près du pont Mirabeau, dans une tranchée où travaillaient plusieurs terrassiers. L'un d'eux, nommé Antoine Mouplat, a été enseveli sous les terres et les débris de charpentes, et il a fallu près d'une heure pour le tirer de la position critique où il se trouvait; on l'a transporté, dans un état alarmant, à l'hôpital Boucicaut. MM. Walkenaer, ingénieur, et Bunel, architecte de la préfecture de police, ont ouvert une enquête sur les causes de cet accident.

DEUX ENFANTS ASPHYXIÉS. — Un bijoutier de la rue Saint-Denis, M. C..., était allé, hier soir, au théâtre de la Gaîté avec sa femme, et avait laissé ses deux jeunes enfants à la garde d'une domestique.

Vers onze heures, celle-ci fut réveillée par des émanations d'acide carbonique provenant d'une lessiveuse placée dans la cuisine.

La domestique appela à l'aide. Des voisins et deux agents accoururent et l'on s'empressa auprès des deux enfants qui avaient perdu connaissance, ayant été à demi asphyxiés par le gaz délétère. Une voiture d'ambulance les transporta immédiatement à l'hôpital Saint-Louis où, après des soins énergiques, on réussit à les ranimer.

On juge du désespoir des parents lorsque, rentrant chez eux, ils apprirent la triste nouvelle. L'état de leurs enfants n'est heureusement pas désespéré et ils ne tarderont pas, espère-t-on, à être rétablis.

M. Duponnois, commissaire de police, a ouvert une enquête.

POUR LES COURSES DE TAUREAUX. — Hier a eu lieu, à Bordeaux, nous télégraphie notre correspondant, un meeting de protestation organisé par les quatre sociétés taurines de Bordeaux contre le projet de loi déposé à la Chambre par M. Bertrand et tendant à interdire en France les courses de taureaux avec mise à mort. Une foule considérable avait, malgré le mauvais temps, répondu à l'appel des organisateurs.

Le président du meeting, M. Cabannes, après avoir exposé le but de la réunion, a donné lecture de lettres ou télégrammes d'adhésion émanant de MM. Jules Legrand et Denis, députés, du maire de Bayonne, des sociétés taurines de Nîmes, Carcassonne, etc. Le groupement bordelais réclame pour les courses de taureaux avec mise à mort la même liberté que pour les courses de chevaux, les tirs au pigeon, les combats de coqs ou de chiens.

Après M. Cabannes, le commandant de Joux, M. Duthil, avocat, et notre confrère de la *Gironde*, M. Ernest Laroche, ont prononcé des discours réclamant pour le Midi « le taureau libre dans l'arène libre ».

Les orateurs ont été acclamés. Par contre, un membre de la Société protectrice des animaux, qui protestait contre l'emploi des chevaux dans les arènes, a été fort mal accueilli. Enfin, à l'unanimité, un ordre du jour a été adopté, demandant « le maintien de ces courses pour les régions du Sud-Ouest et du Midi de la France, exclusivement sous la surveillance des autorités ».

A la sortie les organisateurs se sont rendus, suivis d'une foule nombreuse, aux cris de : « Conspuez Bertrand! », au siège de la Société des aficionados bordelais, où un punch d'honneur a été servi.

LA TEMPÊTE CAUSE D'UN TAMPONNEMENT. — Un violent ouragan sévissait ayant-hier dans l'arrondissement de Rochefort (Charente-Inférieure). Il mit en mouvement un wagon vide à la gare d'Aigrefeuille et le lança sur la voie, dans la direction de Forges. A ce moment arrivait le train 711 venant de Paris et devant arriver à Rochefort à six heures trente-six du soir. Sa machine tamponna le wagon vide et le rejeta hors de la voie. Malgré la secousse formidable qui s'ensuivit, le train ne dérailla pas et les voyageurs en furent quittes pour la peur, personne n'ayant été blessé.

L'INFLUENZA EN PROVINCE. — L'arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire) est éprouvé en ce moment par une forte épidémie de grippe. Les communes de Montjean, Montrevault, Chaudron-en-Mauges, Saint-Pierre-Montlimard, Saint-Quentin-en-Mauges, Saint-Remy-en-Mauges, Gesté, Saint-Laurent-des-Autels, Le Fuilet, Landemont, la Boissière, Saint-Christophe, la Touperie sont particulièrement atteintes. Un dixième de la population environ souffre de cette maladie qui, jusqu'à présent, n'affecte pas un caractère de gravité extrême. Le nombre des décès n'est pas sensiblement augmenté.

INCENDIE DU CHATEAU DE SAINT-JEAN. — Le château de Saint-Jean (Creuse), appartenant à M. Charles Salandrouze, propriétaire de la fabrique de tapis d'Aubusson, a été détruit à moitié la nuit dernière par un incendie qui a pris dans le calorifère. Les pertes sont évaluées à 150,000 francs. Un sapeur-pompier d'Aubusson, Claude Chaumeton, père de trois enfants, a été très grièvement blessé en tombant d'une hauteur de 10 mètres.

UN INCENDIAIRE FÉROCE. — Un jeune homme de la Tour-Ronde, commune de Gap (Hautes-Alpes), nommé Désiré Robert, âgé de vingt-deux ans, avait conçu contre les habitants de son village une haine terrible. Il résolut de les anéantir tous dans une catastrophe commune et, pour ce faire, mit avant-hier, vers trois heures du matin, le feu à quatre maisons, situées aux quatre extrémités du hameau. Deux maisons furent détruites, et c'est à grand-peine que les habitants purent empêcher le feu de s'étendre à tout le village. L'incendiaire, surexcité par la vue des flammes, se mit tout à coup à danser devant le brasier en hurlant des cris de vengeance et des menaces de mort. Il était subitement devenu fou. Arrêté par la gendarmerie, il a été envoyé par le parquet de Gap à l'hospice civil de la ville.

INFORMATIONS DIVERSES

— *La Société de topographie de France.* — M. Janssen, membre de l'Institut, a présidé hier l'assemblée générale de la Société de topographie de France. Cette fête avait attiré dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne une foule nombreuse, qui garnissait jusqu'aux gradins les plus élevés. Aux côtés du président avaient pris place les représentants des ministres : le commandant Sabatier, pour le ministre de la guerre; le lieutenant de vaisseau Buisson, pour le ministre de la marine; M. Dupuis, pour le ministre des colonies; M. Dennery, pour le ministre des travaux publics; M. Saint-René, pour le ministre de l'agriculture.

M. Janssen a ouvert la séance, en félicitant, dans une allocution fort applaudie, la Société de topographie de son œuvre nationale et en l'encourageant à multiplier encore ses efforts pour augmenter notre connaissance du sol de notre pays. M. L. Triboulet, vice-président, en l'absence du président, le général Tricoche, a lu un rapport sur la situation actuelle de la société, situation qui est de tous points satisfaisante, et sur les travaux accomplis au cours de l'année révolue.

Puis M. L. Drapeyron, secrétaire général, le savant directeur de la *Revue de géographie*, a parlé, aux applaudissements unanimes de l'assistance, du rôle des professeurs allemands de géographie.

La proclamation des récompenses a été faite ensuite par les deux vice-présidents, MM. Triboulet et Chauré.

M. E. Choquenet, directeur de l'école primaire supérieure de Chauny (Aisne), a obtenu le grand prix du président de la République; M. Bordy, adjoint de 1re classe du génie à Bizerte (Tunisie), la grande médaille d'honneur de la société; le colonel F. de Bas, directeur des archives historiques de l'état-major de Hollande, la médaille hors classe.

Deux conférences fort intéressantes ont terminé la séance. Le capitaine Mérienne-Lucas, ancien chef du bureau topographique du corps d'occupation à Madagascar, a parlé de Madagascar, s'attachant surtout, après avoir décrit l'aspect général du pays, à préciser quelles ressources offre à l'activité française notre grande possession de l'océan Indien, et quel en sera l'avenir au point de vue de la colonisation française. M. Guy, chef du service géographique au ministère des colonies, a raconté la conquête du Tonkin par Francis Garnier.

Après l'exécution, par une excellente musique militaire, de la *Marche lorraine*, de Ganne, les assistants se sont rendus dans le vestibule d'honneur de la nouvelle Sorbonne, où étaient exposés les travaux récompensés cette année par la société.

— Un nouvel institut populaire, l'Union de la rue Mouffetard, a donné, hier, sa séance d'inauguration avec le concours d'artistes des théâtres subventionnés : MM. Delmas, de l'Opéra, Mounet-Sully et Mlle Moreno, de la Comédie-Française, Mlle Wyns, de l'Opéra-Comique, MM. Coste et Siblot, de l'Odéon.

Les noms de Molière, de La Fontaine, de Musset, de Victor Hugo, de Haydn étaient au programme. Dans l'assistance : MM. Lavisse, de l'Académie française, Perrot, de l'Institut, Séailles, Roberty, Adrien Bernheim, membres du comité.

— Les élèves de l'Ecole d'agriculture de Grignon, sous la conduite de leur professeur, M. Lezé, ont visité samedi l'usine de meunerie-boulangerie de la Villette, 69, rue d'Allemagne. Ils ont pris une excellente leçon de choses en suivant la transformation du blé en pain par les appareils de mouture et de panification du système Schweitzer.

— Le jury du beau concours de cinématographie organisé par la Société des bains de mer de Monaco et qui a réuni un grand nombre de concurrents travaille actuellement à la sélection des bandes positives et négatives.

La proclamation des prix aura lieu jeudi, 1er février.

AVIS ET COMMUNICATIONS

PIPPERMINT
Exiger le nom de l'inventeur Get frères

LIVRES NOUVEAUX

Le Supplice du silence, roman, par J. BERR DE TURIQUE, 1 vol. in-18, à la Société d'éditions littéraires et artistiques (Librairie P. Ollendorff).

Le jeune savant Antoine Degroux, après avo